



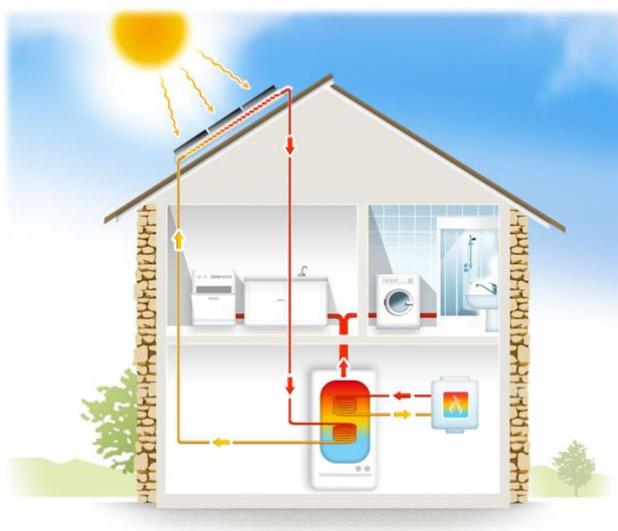
## SOLAIRE THERMIQUE – CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

Le département de l'Hérault bénéficie d'une source d'énergie abondante, gratuite, perpétuelle, inépuisable, qui n'émet pas de CO<sub>2</sub> :

### LE SOLEIL

L'énergie solaire thermique peut alimenter conjointement le chauffage d'un bâtiment et sa production d'eau chaude sanitaire grâce à des capteurs qui transforment le rayonnement solaire en chaleur. Celle-ci est transportée et stockée dans un ballon équipé d'un appoint et alimente ensuite les points de puisage en eau chaude sanitaire.

*Attention toutefois de ne pas confondre le solaire thermique avec le solaire photovoltaïque qui lui est utilisé à des fins de productions d'électricité et non de chaleur.*



## Quels types de projets ?

Une installation solaire thermique peut être envisagée dès que le site présente des besoins en eau chaude sanitaires importants et réguliers toute l'année, telles que les maisons de retraites, les EHPAD, hôtels, hôpitaux, campings, piscines ...

L'installation dépend aussi de certaines contraintes techniques, de l'exposition, des degrés d'inclinaisons des toitures ... C'est pourquoi **Hérault Energies** peut vous accompagner dans l'étude et le suivi d'un dossier technique quant à la réalisation d'un projet de solaire thermique.



## Pourquoi le solaire thermique pour nos bâtiments ?

Le solaire thermique peut, comme système complémentaire, présenter de nombreux intérêts tant économiques qu'énergétiques. Facile de conception et d'installation, utilisant une énergie libre, gratuite et infinie, le solaire thermique reste une des solutions les plus intéressantes combinée à un système d'appoint.

## Quels avantages au solaire thermique ?

- **FAIRE DES ECONOMIES**  
**En réduisant fortement** les consommations d'électricité et d'énergies fossiles. Le soleil est une énergie gratuite vous faisant économiser 50% sur vos factures.
- **FRAIS DE MAINTENANCE RÉDUITS**  
**Si l'entretien ne doit pas être négligé**, les frais de maintenance et donc de fonctionnement sont relativement réduits par rapport à une autre installation.

→ **SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE**

**En valorisant des emplois locaux.** Par tranche de 150 000 € investis dans le solaire thermique, la filière emploie trois personnes.

→ **AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT**

**En économisant des ressources,** 10m<sup>2</sup> de capteurs solaires thermiques permettent d'éviter l'émission annuelle d'environ 1 Tonne de CO<sub>2</sub>

**LES AIDES FINANCIÈRES PEUVENT ATTEINDRE 80%**

ADEME | Région Occitanie | Département de l'Hérault | FEDER

(Mettre des Liens vers PDF fiches techniques projets géothermie)

(Insérer idem que pour le bois la demande de contact)